

"ACMI"
Société par Actions Simplifiée au capital de €. 7.622,45
Siège social à CLAIX (38640) 3 Allée du Ruisseau
421.001.504 RCS GRENOBLE

ACTE CONSTATANT LES DÉCISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIES
EN DATE DU 15 JANVIER 2026

Les soussignés :

- Madame Marie-Laure TRAPANI, née GOMARD, titulaire de la pleine propriété de 50 actions,
- L'Indivision née de la succession de Monsieur Roger TRAPANI, composée de Madame Marie-Laure GOMARD, son épouse, Madame Aurélie RIPERT, Monsieur Gaëtan TRAPANI, Monsieur Jonathan TRAPANI, Monsieur Romain TRAPANI, Madame Anouchka TRAPANI, Madame Samantha TRAPANI et Monsieur Gabriel TRAPANI, ses enfants, titulaire de la pleine propriété de 450 actions,

Titulaires ensemble des 500 actions constitutives du capital de la Société par Actions Simplifiée dénommée "ACMI",

Et agissant conformément aux dispositions de l'article 20 des statuts de ladite Société aux termes desquelles les décisions collectives peuvent résulter du consentement de tous les associés exprimé dans un acte,

Adoptent les décisions suivantes :

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Les associés, par suite du décès de Monsieur Croce (dit Roger) TRAPANI, survenu le 7 janvier 2026, nomment à l'unanimité en qualité de Présidente de la Société, à compter de ce jour et pour une durée non limitée :

- Madame Aurélie RIPERT née TRAPANI, demeurant à VIF (38450) 39 Allée du Souvenir Français,

Née à SAINT-MARTIN D'HÈRES (Isère - 38400) le 1^{er} janvier 1983,
De nationalité française.

La Présidente nouvellement nommée exercera ses fonctions dans les conditions fixées par la loi et par les statuts.

Madame Aurélie RIPERT déclare accepter les fonctions de Présidente qui viennent de lui être confiées et précise qu'elle n'exerce aucune fonction et n'est frappée d'aucune mesure susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITÉS LÉGALES

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un extrait, d'une copie ou d'un original du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités légales de publicité ou de dépôt.

Paraphe
MT

Paraphe
AR

*

Paraphe
GT

Paraphe
JT

Paraphe
RT

Paraphe
AT

Paraphe
S

Paraphe
GT

Le présent acte, signé par tous les associés, sera consigné sur le Registre des délibérations tenu au siège social.

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

En application des articles 1366 et 1367 du Code Civil, les soussignés acceptent expressément de signer le présent acte de façon électronique et pour ce faire, utiliser le logiciel de signature électronique édité et mis en œuvre par la Société **DocuSign**. Dûment informés des modalités de cette signature électronique, ils reconnaissent que la signature électronique générée par ce logiciel a la même force probante que la signature manuscrite sur support papier et constituera une preuve légalement recevable de l'intention des soussignés d'être juridiquement liés par le présent acte. Les soussignés renoncent à toute réclamation qu'ils pourraient avoir l'un contre l'autre du fait de l'utilisation dudit logiciel de signature électronique.

- Dans le cadre de l'exécution du présent acte, chaque signataire reconnaît et accepte que ses données personnelles soient traitées aux fins de l'authentification de leur signature électronique et de la constitution d'un fichier de preuve de sa validité. Lesdites données personnelles seront transférées à **DocuSign**, en tant que sous-traitant des données en charge de la plateforme de signature électronique.

- Pour plus de détails concernant le traitement de données personnelles précité et l'exercice de tous les droits afférents, les signataires sont invités à se reporter aux Conditions Générales d'Utilisation qui sont disponibles sur la plateforme **DocuSign** au cours du processus de signature.

Fait par voie de signature électronique

Mme Marie-Laure TRAPANI

Signé par :

9F833C26D48648D...

Mme Aurélie RIPERT

Signé par :

A9F18043637C481...

M. Gaëtan TRAPANI

Signé par :

A12A262CB71B4E8...

M. Jonathan TRAPANI

Signé par :

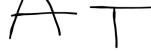
AA6E7055B6A9439...

M. Romain TRAPANI

Signé par :

AEF5991E873B4B7...

Mme Anouchka TRAPANI

Signé par :

02A8EB34D493412...

Mme Samantha TRAPANI

Signé par :

74A3F34FC9974FC...

M. Gabriel TRAPANI

Signé par :

7673DA72161A491...

Bon pour acceptation des fonctions de Présidente
Mme Aurélie RIPERT

Signé par :

A9F18043637C481...